CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17871** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/10/1996

Raison sociale : FGPM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/03/2014

Capital : 200 000

16 RUE LOUIS RAMEAU
16 A 20
95870 BEZONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 40995474000059

Siret : 409 954 740 00059

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 210546400179

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 486349T1247000/001 398059/68

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 486349T1247000/001 398059/68

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 01 34 34 02 02 **Fax :**

Portable : 0660508980

Responsabilité légale :
FERNANDES PEREIRA MANUEL PRÉSIDENT

Site Internet : www.fgpm.eu

E-mail : contact@fgpm.eu

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 787 360 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	18	25/11/2025
6343	Revêtements muraux attachés		10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/12/2025 16:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.